## Théma-fiche Poursuivre un cahier sur l'ENT (d'une année sur l'autre)

<u>Situation</u>: vous avez édité lors de cette année scolaire des cahiers sur l'ENT via l'application « *Cahier multimédia* » (cahiers de leçon, cahiers de vie, parcours culturel, autres cahiers collectifs ou individualisés).

Vous souhaitez que ces cahiers puissent être prolongés l'année prochaine à l'occasion des opérations de changement d'année. Voici la procédure complète :

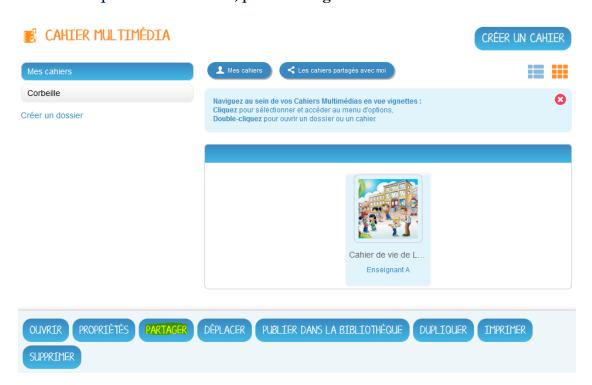
## 1- L'Enseignant A a créé des cahiers pour ses élèves au cours de cette année :





Cahier de vie de Loïc Enseignant A

2- En plus des partages à l'élève et aux parents, il veut désormais transmettre le cahier au collègue de la classe supérieure pour en assurer la continuité. Pour cela, cliquer sur le cahier une fois pour le sélectionner, puis « Partager »

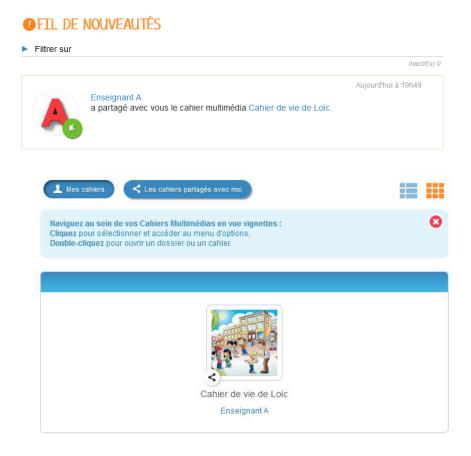


3- Dans le tableau de partage, rechercher le nom du collègue, puis lui attribuer le droit « Gérer » et cliquer sur « Partager ».



Note-A cette étape, le cahier devient co-géré : l'Enseignant B peut y contribuer et le gérer pleinement (ajouter, supprimer des partages), mais l'Enseignant A conserve les droits sur ce cahier. Dans le cadre d'un changement d'année, il apparait légitime que l'Enseignant A soit délesté des droits de suivi (notifications...). Toutefois comme il est le créateur du cahier, on ne peut lui supprimer les droits. Voici donc comme l'en détacher.

4- L'Enseignant B retrouve dans le « Fil de nouveautés » et dans « Cahier multimédia » le(s) cahier(s) qui a (ont) été partagé(s) avec lui par son collègue Enseignant A



5- Il clique une fois sur le cahier pour le sélectionner puis « Dupliquer »



6- Une fois le cahier dupliqué, il retrouve le cahier qu'on lui a partagé et un cahier en tout point similaire, nommé « [INTITULE DU CAHIER] – Copie », dont il est cette fois-ci le propriétaire



- 7- Ce cahier « copie » va devenir le prolongement du cahier de l'année précédente. L'Enseignant B va devoir/pouvoir :
- renommer le cahier pour lui retirer la mention « Copie »
- repartager à partir de septembre à l'utilisateur/aux utilisateurs concerné(s)
- supprimer le cahier de base qui lui avait été partagé (il sera retrouvé dans « Corbeille », il pourra alors être supprimé complètement)

En procédant ainsi, le cahier de base est également supprimé du côté de l'Enseignant A

